



BSV n°20-17 le 27 septembre 2017 (Semaine 39)

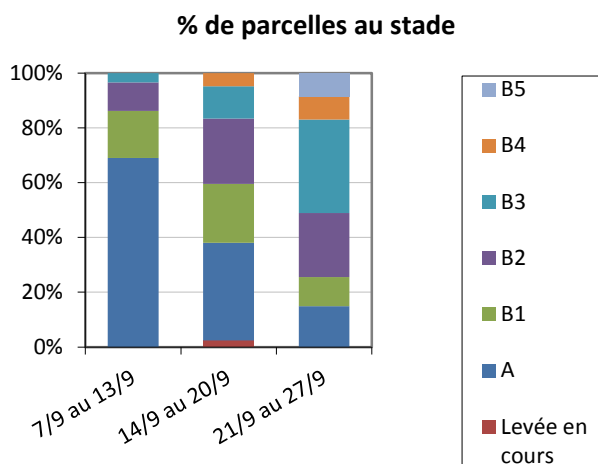
Le réseau Normandie est actuellement constitué de 65 parcelles de colza.

50 parcelles ont été observées et ont servi à la rédaction du bulletin de cette semaine

Les conditions météo sont redevenues un peu plus favorables au développement de la culture. **Les altises d'hiver en ont profité pour coloniser les parcelles. Captures et morsures des premières feuilles ont, sans grande surprise, créé l'évènement du week-end dernier dans de nombreuses parcelles.**

Une parcelle sur deux n'a pas atteint le stade 3 feuilles. **Les risques de défoliation (limaces et altises) sont donc très forts cette semaine.** L'heure est à l'observation et à l'analyse des risques au cas par cas.

50 % des situations n'ont pas encore atteint 3 feuilles



Les températures ont remonté depuis la fin de semaine dernière. La journée du vendredi 22 septembre a été particulièrement douce.

Toutefois, les valeurs restent inférieures aux normales, notamment dans le Calvados et la Manche.

Des chantiers de semis ont encore eu lieu dernièrement en bordure maritime (régions du Bessin, Pays de Caux, pays de Bray, Manche) sur près de 15 à 30 % des surfaces selon les secteurs.

Les stades varient de A (cotylédons) à B5 (5 feuilles vraies). Selon les dates de semis :

- semis avant le 24 août : environ 5 à 6 feuilles formée (B5 à B6).
- semis du 25 au 31 août : majoritairement entre 2 feuilles (B2) et 4 feuilles (B4).
- semis du 1^{er} au 8 septembre : entre cotylédons (stade A) et 2 feuilles (B2).



Photos Terres Inovia



Animateur référent

Jean LIEVEN
TERRES INOVIA
06.83.04.29.10
j.lieven@terresinovia.fr

Animateur suppléant

Guy ARJAURE
TERRES INOVIA
05.46.07.38.28
g.arjaure@terresinovia.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur

www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé
de l'agriculture et le Ministère chargé
de l'environnement, avec l'appui
financier de l'Agence Française pour
la Biodiversité, par les crédits issus
de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto2.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORMANDIE

Limaces : maintien d'un risque élevé pour les jeunes plantules

Observations

Dans 16 parcelles sur 32 observées cette semaine, des dégâts de limaces ont été signalés. Le cas échéant, de 1 à 20 % de la surface foliaire est indiquée comme étant détruite (moyenne = 9 %, contre 7 % la semaine dernière). L'intensité des dégâts est globalement en légère augmentation depuis la semaine dernière.

Depuis le début du suivi (56 parcelles avec au moins une observation), 66 % des parcelles font état de dégâts de limaces.

Modèle

L'ACTA a mis au point un modèle « Limaces » en partenariat avec ARVALIS et Terres Inovia. En fonction des données météo de l'année, cet outil prévoit le risque limace à un instant donné et permet de situer les années les unes par rapport aux autres. Le tableau ci-dessous indique les résultats du modèle ACTA.

Depuis, deux semaines, le risque se maintient à un niveau élevé particulièrement en Basse-Normandie.

	Risque limace simulé au 25 septembre		
	Classement 2017*	Année rang 1 (risque le + élevé)	Année rang 10 (risque le - élevé)
Alençon (61)	Rang 3 sur 10	2015	2016
Saint Hilaire du Harcouët (50)	Rang 2 sur 10	2015	2016
Cherbourg (50)	Rang 2 sur 10	2015	2012
Caen-Carpiquet(14)	Rang 2 sur 10	2015	2016
Vire (14)	Rang 1 sur 10	2017	2016
Rouen-Boos (76)	Rang 4 sur 10	2011	2009
Biville (76)	Rang 3 sur 10	2011	2009
Evreux (27)	Rang 4 sur 10	2011	2009

* le rang 1 correspond à l'année la plus à risque sur les 10 dernières années



Terres Inovia

Période de risque et seuil indicatif de risque

De la levée jusqu'au stade 3 feuilles du colza. Aucun seuil n'existe pour le raisonnement limaces.

Analyse du risque

Le risque limaces potentiellement élevé est encore avéré cette semaine dans près de 80 % des parcelles du réseau (stade < B4). La vigilance doit être maintenue tout particulièrement pour les parcelles à risque (sol creux, pierreux et/ou motteux, rotation ou le colza revient très fréquemment...).

Pucerons verts signalés

Observations : sur 38 parcelles du réseau ayant fait l'objet d'une observation, 8 portent des pucerons verts (5 à 30 % de plantes porteuses, moy = 13 %). La présence d'adultes ailés (noirs) est également rapportée.

L'adulte ailé (1,5 à 2,5 mm) est élancé et doté de deux longues paires d'ailes translucides avec un abdomen vert ou jaunâtre marqué d'une tache noire. Les adultes aptères sont plus petits, de forme ovale, souvent verts clairs.



Photo Terres Inovia

Période de risque : le colza est exposé au risque de transmission de viroses jusqu'au stade B6 (6 feuilles).

Seuil indicatif de risque : 20% de pieds de colza porteurs de pucerons.

Analyse de risque : les conditions météo du week-end dernier ont favorisé l'arrivée de l'insecte.

2 parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque (DANCE-61 et ERMENOUVILLE-76). Compte tenu des stades majoritaires du colza, le risque actuel est réel. La vigilance doit être instaurée dès maintenant. **Observez méticuleusement la face inférieure de l'ensemble des feuilles du colza.**

NB : Certaines variétés (ARCHITECT, ALLISON, ANGELICO, COOGAN), commercialisées depuis peu, présentent une tolérance au virus TuYv, un des virus transmissibles par les pucerons.

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, CA 27, CA 61, CA 76, COOP CAPSEINE, COOP DE BELLEME, COOP DE CREULLY, COOP NORIAP, D2N, DRAAF NORMANDIE, GUILLOUX, LEGTA DE CHAMBRAY, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, PIEDNOIR, SEVEPI SOUFFLET AGRICULTURE et les producteurs

Migrations et captures d'altises depuis vendredi 22 septembre

Observations des pièges jaunes

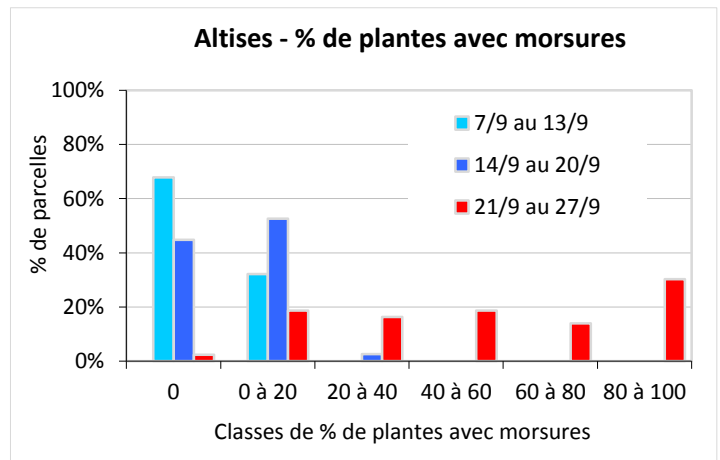
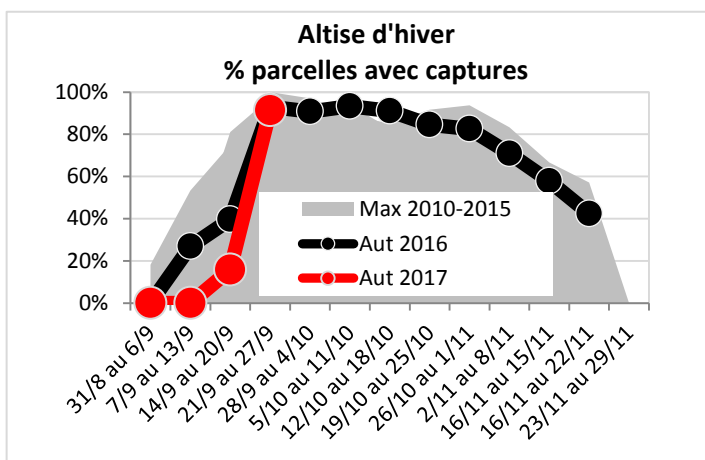
Forte évolution des captures depuis la semaine dernière, en fréquence et en nombre par piège :

- Altise d'hiver (grosse altise) : sur 48 parcelles observées, 44 ont piégé l'insecte (1 à 170 insectes, moyenne = 22). 25 % des pièges ont montré au moins 20 individus par cuvette en ce début de semaine.
- Altises des crucifères (petites altises) : sur 25 parcelles observées, 12 parcelles indiquent des captures dans les pièges (1 à 20 insectes, moyenne = 7).

Observations des dégâts

En lien avec l'arrivée des altises d'hiver et les conditions favorables à leur activité, **les dégâts ont nettement évolué depuis la semaine dernière**, tant sur le plan de la fréquence que de l'intensité.

Les dégâts de morsures concernent 42 parcelles sur 43 observées cette semaine (soit 98%, contre 55% la semaine dernière). Les morsures sont repérées sur 10 à 100% de plantes (moyenne = 58 % de plantes touchées contre 8 % la semaine dernière).



Période de risque

De la levée jusqu'au stade 3 feuilles du colza.

Seuil indicatif de risque (pour les 2 types d'altises)

8 pieds sur 10 portants des morsures, sans dépasser le ¼ de la surface végétative.

Au-delà du pourcentage de plantes avec dégâts, il est important d'évaluer la surface végétative endommagée et l'état du colza (chétif / vigoureux).



Moins de 25% de la surface foliaire détruite



Plus de 25% de la surface foliaire détruite

Photos Terres Inovia

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, CA 27, CA 61, CA 76, COOP CAPSEINE, COOP DE BELLEME, COOP DE CREULLY, COOP NORIAP, D2N, DRAAF NORMANDIE, GUILLOUX, LEGTA DE CHAMBRAY, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, PIEDNOIR, SEVEPI SOUFFLET AGRICULTURE et les producteurs

Analyse de risque

En comparaison à 2016 et 2015, à la même date :

- le nombre de captures est de 22 individus en 2017 contre 17 en 2016 et 38 en 2015 ;
- la fréquence de parcelles avec dégâts est globalement identique à 2016 et 2015 (plus de 90 % des parcelles)
- la proportion de parcelles ayant atteint le seuil de risque est de 30 % en 2017, contre 16 % en 2016 et 48 % en 2015.

Les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles sont à surveiller de près, tout particulièrement celles entre le stade cotylédon et B2. Cela concerne 50 % des cas du réseau.

Le colza bénéficie à l'heure actuelle de conditions assez favorables à la croissance et au développement, c'est un atout dont il faut tenir compte. Les situations où le stade B4 est proche ou dépassé sont tirées d'affaire.

Pour les tous jeunes colzas, l'observation des dégâts sur plantes doit impérativement se mettre en place de façon quotidienne. Avant toute intervention, l'observation de la présence des insectes sur plantes est indispensable. Le plus simple pour s'en rendre compte est d'aller à la tombée de la nuit (ou mieux pendant la nuit) munie d'une lampe torche.

👁 [Consulter le BSV n°17-16 pour la description des altises et les moyens de lutte préventive.](#)

👁 [Consulter le BSV n°18-16 pour la mise en œuvre des piégeages d'insectes à l'aide des cuvettes jaunes.](#)

Attention Résistances !

Rappel : Les premiers cas de **résistances d'altises d'hiver** à certains produits ont été décelés en France en 2016. Pour une gestion durable du ravageur, la prise en compte à l'échelle de la parcelle de la période de risque et du seuil indicatif de risque est capitale avant toute décision.

Dans une note récente parue sur son site internet, Terres Inovia fait un état des lieux des résistances et insiste, dans ce contexte, sur les recommandations agronomiques et stratégiques pour lutter contre le ravageur.

[Téléchargez la note nationale Terres Inovia \(sept 2017\)](#) – [Télécharger la note annexée au BSV Colza Normandie \(sept 2016\)](#)

Phoma : peu d'émissions de spores cette semaine

Modèle : d'après les sorties du modèle SimMat (modèle mis au point par l'INRA), les pluies survenues dans la région depuis début septembre ont provoqué de légers pics d'émissions de spores de phoma à la mi-septembre. **Cette semaine, le risque d'émissions de spores a été faible.** Les pluies annoncées pour le début de semaine prochaine feront en revanche sans doute libérer des spores à partir de périthèces matures (à ce jour, environ 20 à 25 % de périthèces sont aptes à libérer des spores). Les conditions actuelles sont propices à la fructification du champignon.



Photo Terres Inovia

Observations : 2 parcelles -sur 25 observées- indiquent des macules de phoma (MORTREE-61 et LA NEUVE GRANGE - 27).

Période de risque : de la levée à 4 feuilles voire au-delà en cas de croissance lente.

Analyse de risque : faible cette semaine. Le risque est suspendu au retour des pluies.

Attention, le niveau de tolérance au phoma de certaines variétés éruciques cultivées dans la région n'égal pas celui de la plupart des variétés classiques (variétés TPS groupes I et II généralement).

👁 [Consultez la grille de risque phoma diffusée dans le BSV n° 19.](#)

Premières captures de charançons du bourgeon terminal

Sur 33 cuvettes ayant fait l'objet d'observation, 2 ont signalé les tous premiers piégeages de charançon du bourgeon terminal (CAHAIGNES-27 et ERMENOUVILLE-76). Au moins un autre signalement hors réseau (VATIMESNIL-27)

Prochain BSV le 4 octobre 2017

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, CA 27, CA 61, CA 76, COOP CAPSEINE, COOP DE BELLEME, COOP DE CREULLY, COOP NORIAP, D2N, DRAAF NORMANDIE, GUILLOUX, LEGTA DE CHAMBRAY, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, PIEDNOIR, SEVEPI SOUFFLET AGRICULTURE et les producteurs